



"La Loire"



SÉJOUR RANDONNÉE PÉDESTRE ACTIFS LIBÉRÉS

du 26 sept au 3 oct 2020

dossier d'inscription

SOMMAIRE

Mot de la Présidente Fédérale

Mot de la Vice-Présidente URASCE Rhône-Alpes

Mot de la Présidente ASCE 42

Plan de situation

Accès

Département de la Loire

Le domaine de la Barollière à Sainte Croix en Jarez

Localisation des randonnées

Détail des randonnées

Fiche d'inscription

Cahier des charges

Attestation du président de l'ASCE d'origine

La Défense, le 3 janvier 2020

**Le mot de la Présidente de la FNASCE
Séjour actifs libérés
du 26 septembre au 3 octobre 2020
organisé par l'ASCE 42**

Le prochain séjour randonnée, organisé pour les retraités, aura lieu du 26 septembre au 3 octobre 2020 dans la Loire, au pays des Ligériens.

Une occasion sportive de découvrir le sud de ce très beau département : des Monts du Lyonnais, aux gorges de la Loire, en passant par le Haut Pilat, ou les hauteurs du Forez, il vous faudra être en jambes pour parcourir le programme et le dénivelé proposés.

Je remercie sincèrement Marie-Jo LUGNIER, présidente de l'ASCE 42, ainsi que toute son équipe, pour l'organisation dynamique de ce séjour, qui offrira un mélange actif de convivialité et de découvertes de ces paysages incroyables.

Je souhaite à toutes et à tous un excellent séjour, et de très beaux chemins sur les sentiers de la Loire.

La Présidente de la FNASCE



Jodie GAU

Le mot de la vice-présidente de l'Union régionale des associations sportives, culturelles et d'entraide de Rhône-Alpes

Lyon, le 20 décembre 2019

Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec grand plaisir que je soutiens toute l'équipe dynamique de l'ASCEE 42 pour l'organisation de l'édition 2020 du séjour randonnée pédestre des actifs libérés dans la Loire du 26 septembre au 3 octobre 2020.

Les membres du comité d'organisation mettent aujourd'hui tout en œuvre pour relever ce nouveau défi, afin d'offrir les plus belles découvertes du patrimoine ligérien aux heureux participants.

Sportifs ou un peu moins sportifs et passionnés de randonnées pédestres, vous aurez l'opportunité de parcourir de nouveaux itinéraires tout en appréciant les paysages, la biodiversité et la gastronomie locale.

Entre marches et visites culturelles, le programme concocté permettra aussi bien de découvrir les savoir-faire locaux que de pratiquer la marche dans une ambiance conviviale et amicale.

« Quand on marche seul on va vite, mais quand on marche à deux on va plus loin » alors je me réjouis de vous accueillir nombreux sur les sentiers de notre agréable région entre plaines et montagnes.

Avec tous mes meilleurs sentiments ascéistes.



Charlotte MOUCHON
Vice-présidente de l'URASCE Rhône-Alpes

Le mot de la présidente de l'Association sportive culturelle et d'entraide de la Loire

Bienvenue dans la Loire !

Toute l'équipe de l'ASCE 42 est heureuse et fière de vous accueillir dans la Loire.

La Loire, c'est le plus long fleuve de France, mais pas que !

La Loire, c'est un département de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. C'est le 42 ! situé entre Lyon (69) et Clermont-Ferrand (63), vous avez Saint-Étienne, c'est nous.

La Loire, c'est une population d'hommes et de femmes : « Les ligériens » très accueillants, simples, chaleureux, serviables, toujours prêts à faire la « pampille » !

Notre département mérite d'être découvert pour la diversité de ses paysages : montagnes, plaines, landes, collines, vignes, vergers, fleuve, rivières, barrages, et ses attraits culturels : ses villages pittoresques, son passé industriel (musée de la mine, manufacture d'armes...)

Vous serez hébergé dans un charmant village Saint Paul en Jarez, à l'entrée du Parc Régional du Pilat, c'est donc le sud du département que nous vous invitons à découvrir avec ses particularités locales, culturelles et gastronomiques. Nul doute qu'elles vous étonneront et vous donneront envie de revenir dans la Loire.

Je tiens à remercier Dominique Batisse, notre responsable section retraités qui a proposé l'organisation de ce séjour randonnée. C'est avec enthousiasme et sans hésitation que j'ai répondu favorablement à sa demande, car je savais que son dynamisme, son sérieux, son énergie et sa motivation rendaient possible l'organisation de ce séjour.

N'hésitez pas, venez dans la Loire, à la rencontre des ligériens qui sont impatients de vous accueillir simplement mais très chaleureusement.

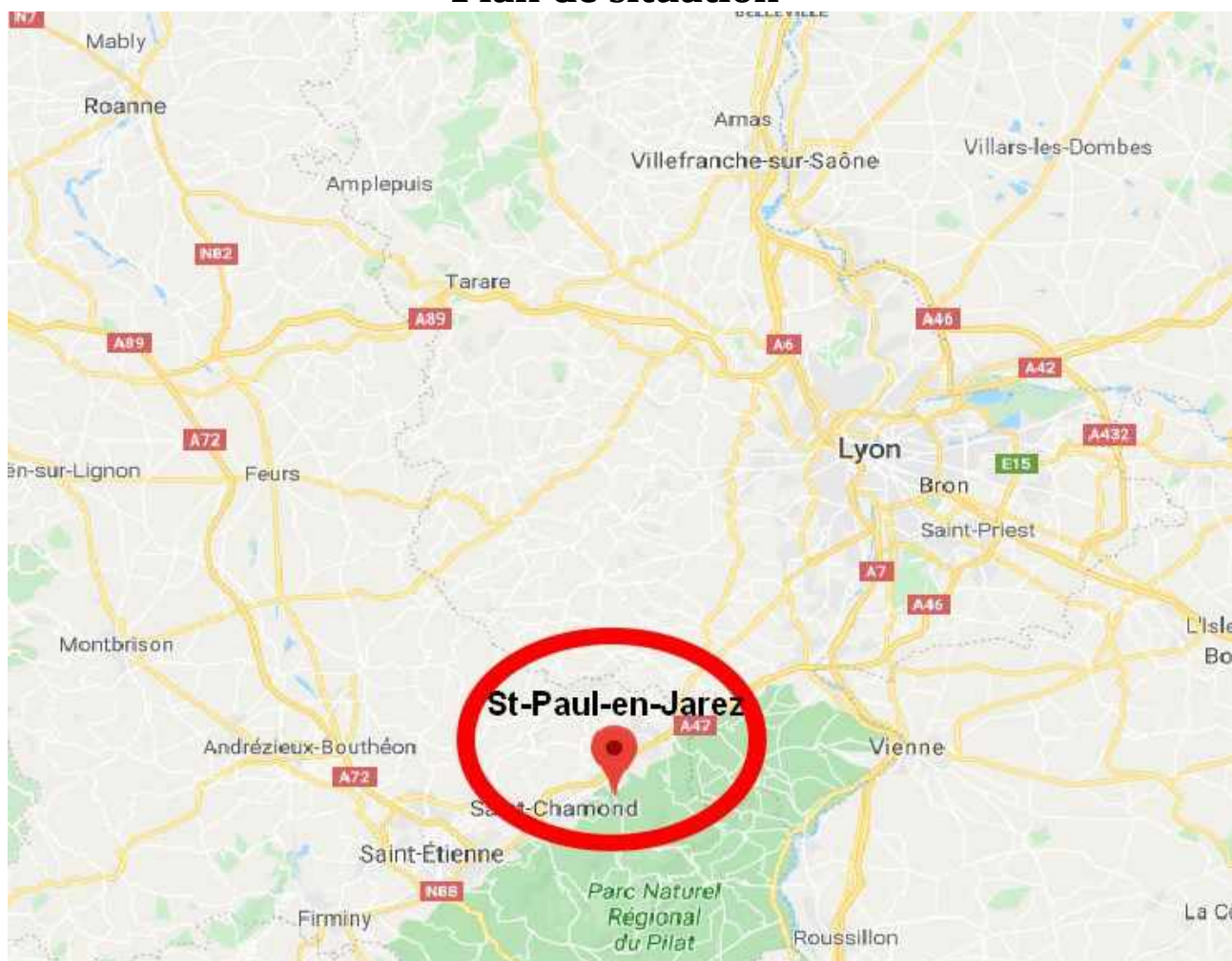
Bon séjour dans le 42 !

J'aurai le plaisir de vous rencontrer en 2020.



Marie-jo LUGNIER
Présidente ASCE 42

Plan de situation



Domaine de la Barollière

2250 route de la Barollière
42 740 Saint-Paul-en-Jarez

Géopositionnement

- latitude : 45.4715196° N

- longitude : 4.56119760000° E

LES ACCÈS

1 Par la route

Depuis Lyon

Autoroute A47 sortie LA GRAND CROIX

Suivre la direction Saint Paul en Jarez-Pélussin sur environ 4 km – Dans le village de SAINT-PAUL-EN-JAREZ, tourner à droite direction “Le Bourg – Hôtel de Ville”. Puis, prendre à droite direction SAINT-CHAMOND – Suivre cette route pendant 2,5 km : traverser le premier hameau de Marcieux et continuer jusqu’à celui de LA BAROLLIERE. L’entrée du Domaine est à la fin du lieu-dit sur la droite après un mur bordé de cèdres.

Depuis St-Etienne

Autoroute A47 – sortie n° 16 SAINT CHAMOND CENTRE – Direction L'orme et Fonsala sur environ 2 km – Sortie L'Orme – Au rond point de La Maladière, suivre la direction Fonsala – Il reste 4 km – Vers Renault, tournez à gauche en direction de SAINT- PAUL-EN-JAREZ. Après la Zone Industrielle du coin et la déchetterie, prendre à gauche la direction Saint-Paul-en-Jarez. Suivre la route de campagne sur 2 km jusqu’au hameau de LA BAROLLIERE. L’entrée du Domaine est à la fin du lieu-dit sur la droite après un mur bordé de cèdres.

2 Par le train

Gare de Saint Chamond (42)



***** LE 42 *****

Escapade dans le département de la Loire



**Au cœur de la région AURA
(AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)**

Le 42 aux multiples facettes regorge d'atouts.

Il s'affiche fièrement industriel, scientifique, artisanal, commerçant, agricole, vinicole, culturel, sportif et touristique.



Le 42 s'étire du nord au sud sur une superficie de 4781km², des Monts du Pilat à ceux du Forez dans une diversité de paysages où le vert domine, omniprésent vers des points de vue insolites et irrésistibles.



Le 42 a été créé en 1793 pendant la Révolution Française; son chef-lieu est Saint-Étienne depuis 1855. Son blason est celui "des comtes du Forez". On dit du climat de ce département qu'il est un condensé de l'ensemble des climats français.



Le 42 riche de ses terroirs aux multiples saveurs authentiques, attaché à ses traditions encore bien vivantes, fier de son savoir-faire à la pointe du progrès dans de nombreux domaines, admiratif de son patrimoine labellisé jusqu'à l'UNESCO, saura ravir vos papilles, éblouir vos destinations et vous enchanter par l'accueil sympathique et populaire des ligériens.



Nous vous souhaitons un séjour enchanteur dans le charmant village de Saint-Paul-en-Jarez à l'entrée du non moins bucolique et pittoresque Parc Régional du Pilat qui propose plus de 1500 km de sentiers balisés et de panoramas d'altitude impressionnants, jusqu'à vous plonger, dans les environs de Saint Étienne, au cœur des gorges de la Loire dans un environnement de faune et de flore exceptionnel.

Tout un programme qu'il nous tarde de partager avec vous tous.

L'équipe* "le 42"*** "la Loire"*****

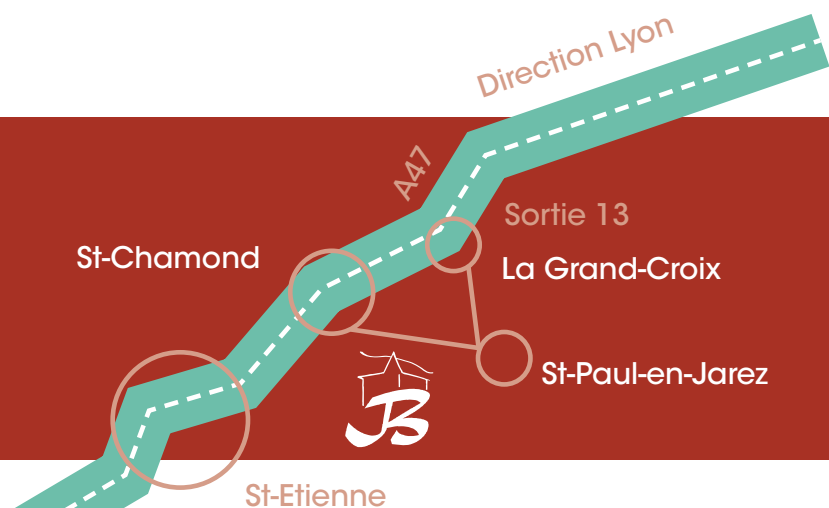


*Une équipe à votre écoute
dans un cadre privilégié*



*Une équipe à votre écoute
dans un cadre privilégié*

le-studio multiforme creat / innerprint



2250, route de la Barollière - 42740 St-Paul-en-Jarez
Tel : 04 77 22 71 05 - info@barolliere.com

Établissement Recommandé

www.barolliere.com

*A 30 mn. de Lyon, 20 mn. de Saint-Etienne, au pied du Pilat,
offrant une vue imprenable sur les monts du Lyonnais*

www.barolliere.com

“ Une équipe à votre écoute
dans un cadre privilégié ”



RESTAURANT

- Ouvert 7 j/7
- Terrasse d'été panoramique
- Formule rapide, Menu du Jour
- Repas d'affaires, Carte

HÉBERGEMENT

- 40 chambres
- Tout confort, TV, wifi
- Soirées Etapes

RÉCEPTIONS, REPAS & SÉMINAIRES

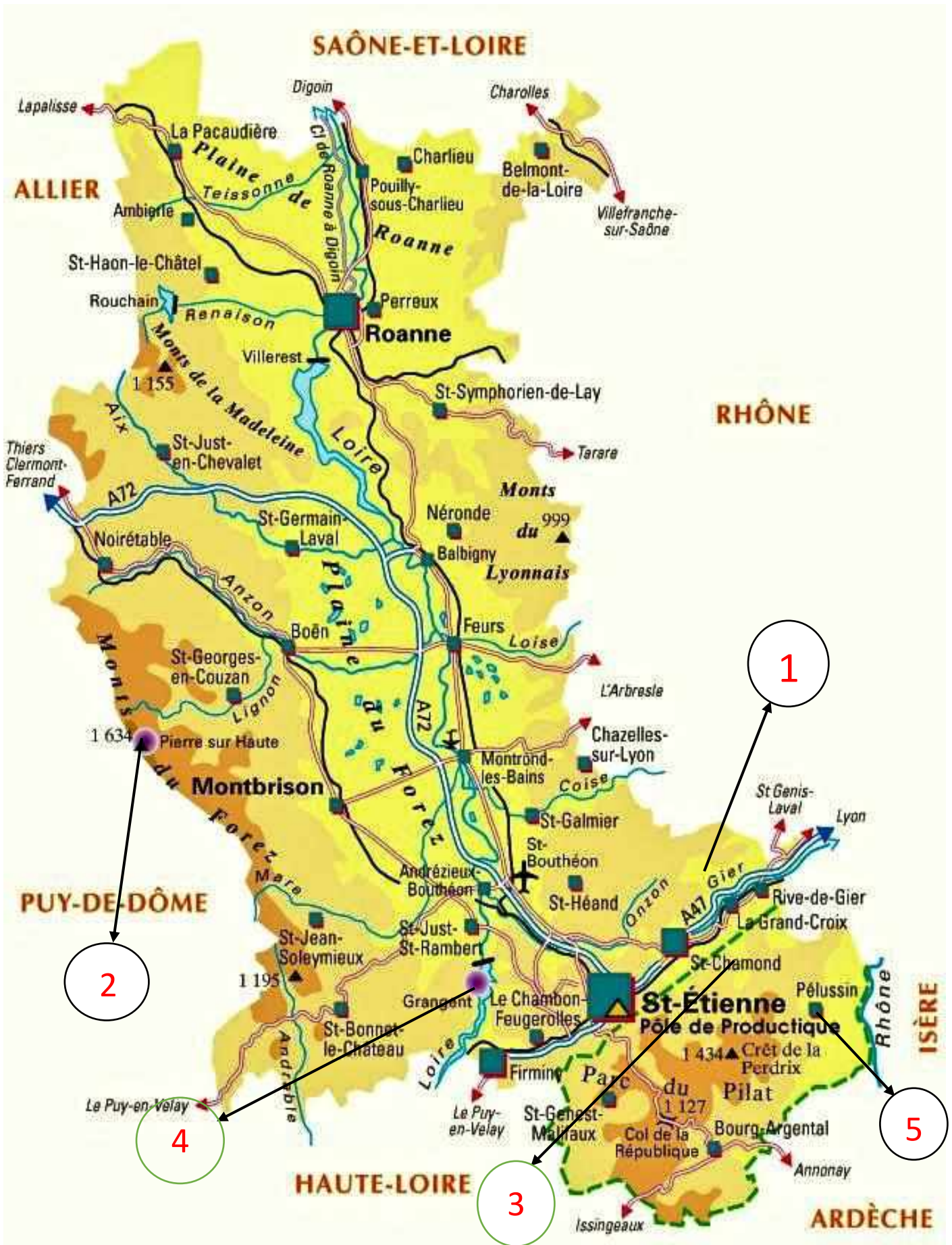
- Salles et salons privés
Mariages, anniversaires,
repas divers...
- Menus thématiques, buffets
- Salles de travail équipées

PARC

- Beach-volley, tennis, pétanque,
piscine d'été
- Activités sportives encadrées par
des professionnels
- Parking 200 places, Autobus



LOCALISATION DES RANDONNEES





PROGRAMME DES RANDONNEES

DIMANCHE 27 Septembre 2020 Randonnée N° 1

Les Monts du Lyonnais

LUNDI 28 Septembre 2020 Randonnée N° 2

Les Monts du Forez

MARDI 29 Septembre 2020 Randonnée N° 3

Le Parc Régional du Pilat

JEUDI 1^{er} Octobre Randonnée N° 4

Les Gorges de la Loire

VENDREDI 2 Octobre 2020 Randonnée N° 5

Le Haut Pilat et le versant Rhodanien

***En vérité je ne voyage pas, moi, pour atteindre un endroit précis mais pour marcher ;
simple plaisir de voyager.***

R.L.Stevenson



DIMANCHE 27 Septembre 2020 Randonnée N° 1

Les Monts du Lyonnais



*Située à 30 minutes **de Saint Etienne**, les Monts du Lyonnais offrent des paysages ouverts et harmonieux entre Saint Etienne et Lyon, au cours de la randonnée nous pourrons découvrir un des quatre aqueducs alimentant **Lugdunum (Lyon)** en eau potable à l'époque des romains.*

*L'**aqueduc du Gier** est un ouvrage de grande envergure qui se développe sur 86 km au départ de Saint Chamond. Il comptait 40 ponts, 10 substructions aériennes avec arches, 12 tunnels et, cas unique, 4 conduites forcées.*

*De cet aqueduc, il reste encore aujourd'hui des vestiges intéressants à **Saint-Maurice-sur-Dargoire dans la Vallée du Bozançon, Mornant, Soucieu-en-Jarrest et Chaponost**, avec un alignement de 72 arches encore debout...*

Ce vestige de l'aqueduc est un témoin du réseau hydraulique conçu par les Romains pour capter les eaux du Mont du Lyonnais et du Pilat.

Au cours de la randonnée nous pourrons aussi découvrir une ancienne mine d'or.

De la ruée vers l'Or à la recherche d'antimoine il n'y a qu'un pas.

Et des dizaines de décennies plus tard, un beau mirage qui laisse plus de souvenir que de richesse. Non ce n'est pas une légende, on a bien trouvé de l'Or à Saint Joseph.

Pas de quoi refaire un western à la John Wayne « pour une poignée de dollars » mais de l'or quand même. La tradition rapporte qu'une coupe fabriquée avec de l'or « du coin » aurait été offerte à Marie de Médicis à l'occasion de son mariage avec Henri IV à Lyon le 17 Décembre 1600. Belle pub. Mais le petit filon s'est vite épuisé (en même temps à l'époque on n'était pas vraiment outillés pour faire de l'intensif.



LUNDI 28 Septembre 2020 Randonnée N° 2

Les Monts du Forez



Cette randonnée sur les hauteurs des montagnes du Forez nous fera parcourir les sommets de ce secteur parmi lesquels Pierre sur Haute point culminant de ce massif cristallin.

*Le point de départ de cette randonnée se fera au **Col de Baracuchet** et se poursuivra sur les Hautes Chaumes du Forez qui s'étagent entre 1300 et 1634 mètres d'altitude et qui forment un vaste espace ouvert composée de prairies, de landes montagnardes et de zones humides symbolisées par des tourbières.*

*Ces tourbières qu'elles soient de pente ou d'altitude abritent une flore étonnante et notamment **le drosera** une petite plante insectivore qui piège les insectes ainsi qu'une autre plante protégée **la grasette** qui elle aussi digère les insectes imprudents.*

Au cours du parcours nous découvrirons de nombreuses jasseries, bâtiments d'estive ayant joué un rôle important dans l'évolution de la végétation locale. Aujourd'hui la fabrication du fromage étant révolue, sur ces hautes chaumes nous pourrons observer de nombreuses fleurs protégées en particulier la gentiane jaune, l'arnica et le lis martagon.

En levant la tête et si la météo le permet à cette époque a lieu une migration importante d'oiseaux et de nombreux observateurs viennent effectuer des comptages de cigognes, hirondelles

*Enfin cette balade nous fera découvrir un lieu très insolite **la Grande Pierre de Bazanne**, un neck d'origine volcanique émergent des Hautes Chaumes et nous offrira une vue à 360° et si le temps est clair nous aurons une vue panoramique sur la chaîne des Alpes, le Mont Pilat et les Massifs Auvergnats.....*



MARDI 29 Septembre 2020 Randonnée N° 3

Le Parc Régional du Pilat



Cette randonnée sur un contrefort pelé du massif du Pilat nous fera découvrir des traces laissées par le passé sidérurgique lié à l'armement dans le paysage.

*Le point de départ de cette randonnée se fera depuis notre résidence hôtelière **La Barollière** qui fut tour à tour au fil du temps maison forte au Moyen Age puis maison religieuse et enfin hôpital militaire pendant la première guerre mondiale.*

*L'itinéraire remonte un contrefort du Pilat jusqu'à **Chavanoz** et redescend en suivant la crête arrondie. Ces crêtes pelées offrent peu d'ombre mais la vue porte toujours plus loin.*

Au début du parcours nous découvrirons de nombreux vergers, ensuite le sol rocailleux n'admet plus que la prairie, le châtaignier, le chêne, le pin et le genêt.

*Lors de la montée nous pourrons apercevoir **le Crêt de l'Oeillon et de la Perdrix** qui sont les points culminants du Massif du Pilat.*

*Deuxième sommet le plus remarquable du Pilat derrière **le Crêt de la Perdrix** ce géant de gneiss et de granit dévoile, du haut de ses 1 364 mètres d'altitude, sa carte maîtresse : une vue plongeante sur la **vallée du Rhône** qui s'étend à ses pieds. Par temps clair, le regard se perd jusqu'à d'étranges apparitions qui viennent imprimer leurs reliefs sur la ligne d'horizon : **les monts du Vercors, les Ecrins** et la chaîne du **Mont-Blanc**, pour un spectacle naturel à la fois irréel et majestueux.*

*Enfin cette balade nous fera découvrir **le Col des 30 sous** avec son panorama et une vue sur le **Barrage de la Terrasse en Dorlay**.*



JEUDI 1^{er} Octobre Randonnée N° 4

Les Gorges de la Loire



*Située à 15 minutes de **Saint Etienne**, la Loire, le dernier fleuve sauvage d'Europe est très présent dans l'esprit des Stéphanois. Le fleuve Loire fait son entrée dans le département à **Saint Paul en Cornillon** et c'est ici que commence **les Gorges de la Loire**.*

*La randonnée se déroulera en totalité dans la **Réserve Naturelle des Gorges de la Loire** datant de 1988 ou une zone de 1500 hectares est désormais protégée. Tout au long de la randonnée, nous pourrons admirer le vol majestueux des rapaces ainsi qu'une flore discrète aux accents du Sud.*

*Le départ de la balade des 2 groupes se fera à **Unieux** à proximité du **Pont du Pertuiset** ici la Loire oublie son caractère sauvage pour offrir un décor paisible du fait de la retenue proche du **barrage de Grangent**. Toute la première partie de la randonnée se déroule sur le tracé d'une ancienne voie de chemin de fer qui fut engloutie sous les eaux lors de la construction du barrage de **Grangent** en 1957.*

*Après cela nous atteindrons le village perché de **Saint Victor sur Loire** doté du plus grand port Français en eaux intérieures et ainsi **Saint Victor** est devenu avec sa plage et son port de plaisance un lieu touristique très prisé des Stéphanois à 15 kms seulement du centre-ville de **Saint Etienne**.*

*Puis la randonnée remontera sur le village de **Condamine** ou vous aurez une vue panoramique sur les Gorges de la Loire avec en toile de fond le château **d'Essalois**, **l'île de Grangent** un des sites le plus célèbre de la Loire.*

*Nous atteindrons le barrage **de Grangent** qui à l'origine a été construit pour alimenter une partie du bassin stéphanois en électricité. Sa construction a eu pour effet d'inonder les Gorges de la Loire sur une hauteur de 50 mètres. De là vous pourrez observer **l'île de Grangent** et son ermitage **Val Jésus** une ancienne abbaye cistercienne qui accueillait les Camaldules, des ermites barbus.*

*La balade se poursuivra par la remontée un peu raide sur l'étonnant **château d'Essalois** ou règne un petit air d'Ecosse en bord de Loire. A partir de là les 2 groupes se sépareront et un se dirigera vers **Chambles** avec une petite boucle en bord de Loire tandis que le second se rendra au **Pont du Pertuiset** par le plateau.*



VENDREDI 2 Octobre 2020 Randonnée N° 5

Le Haut Pilat et le versant Rhodanien



Cette randonnée sur le versant Rhodanien du Massif du Pilat nous fera découvrir un autre côté du massif beaucoup plus ensoleillé avec ses nombreux vergers et ses vins renommés.

*Le point de départ de cette randonnée se fera depuis **le Collet de Doizieux** en direction du village de **Pélussin**.*

*Surplombant la vallée du Rhône, la commune de **Pélussin** respire la quiétude au milieu des vignes et des vergers. Connue pour sa fête de la pomme et son Pavé d'Affinois, un fromage double-crème à pâte molle*

Une visite du village permettra de se replonger dans un passé industriel et un riche patrimoine.

*L'itinéraire redescendra dans la Vallée du Rhône en direction de **Chavanay**.*

*Savoirs et terroirs : **Chavanay** a la particularité de produire 2 des grands crus des côtes du Rhône septentrionales : le **Condrieu** élaboré à partir du cépage Viognier et le **Saint-Joseph** issu pour les blancs de la Marsanne et de la Roussanne et pour les rouges de la Syrah. La vigne cultivée sur des terrasses de pierres, dispose de conditions très favorables. Une vingtaine de viticulteurs sont heureux de partager leur passion dans des caveaux d'accueil dans le village et dans ses nombreux hameaux*











Une dégustation de vin vous sera proposée à l'issue de la randonnée.



SÉJOUR RANDONNÉES PÉDESTRES ACTIFS LIBÉRÉS 2020

Du 26 SEPTEMBRE au 3 OCTOBRE 2020 à ST PAUL EN JAREZ dans La LOIRE



	Samedi 26	Dimanche 27	Lundi 28	Mardi 29	Mercredi 30	Jeudi 1er	Vendredi 2	Samedi 3
7h00		Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner		Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	
7h30					Petit-déjeuner			Petit-déjeuner
8h00								
8h30		Départ Randonnée	Départ Randonnée	Départ Randonnée		Départ Randonnée	Départ Randonnée	
9h00					Départ en Bus			9h00 - 10h00
9h30		Randonnée n°1	Randonnée n°2	Randonnée n°3		Randonnée n°4	Randonnée n°5	Libération
10h00					Visite			des chambres
10h30					Musée de la mine			
11h00					À St Étienne			
11h30								
12h00	Repas pour les inscrits	Casse-croûte	Casse-croûte	Casse-croûte	Repas Restaurant	Casse-croûte	Casse-croûte	Repas à emporter
								à commander
13h30	Départ pour visites (covoiturage)	Randonnée n°1	Randonnée n°2	Randonnée n°3	Visite	Randonnée n°4	Randonnée n°5	en début
14h00	à				Musée des Verts			de semaine
15h00	à La Terrasse sur Dorlay				À St Étienne		visite / Vinage et	et à régler
					Visite Chocolaterie		dégustation	au Domaine
16h00					WEISS		dans une cave	
16h30					Possibilité			
17h00					d'achats			
18h00	Attribution des chambres	Temps libre	Temps libre	Temps libre	Temps libre	Temps libre	Temps libre	
18h30								
19h30	Pot d'accueil	Présentation Randonnée du lendemain	Présentation Randonnée du lendemain		Présentation Randonnée du lendemain	Présentation Randonnée du lendemain	Bilan de la semaine	
20h00	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	Passage du Bâton	
							Pot de fin de séjour	
	Présentation							
	Programme Semaine						Soirée dansante	

FICHE D'INSCRIPTION

SÉJOUR RANDONNÉE PÉDESTRE ACTIFS LIBÉRÉS

du 26 septembre au 03 octobre 2020

Dans la LOIRE

RENSEIGNEMENTS :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Carte ASCE n° :

Département :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone : Portable

Courrier électronique

Sera accompagné (e) de :

NOM : Prénom :

ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS :

Je m'engage à fournir avant le 15 avril 2020, avec la présente fiche d'inscription dûment remplie et signée, accompagnée du règlement du séjour (voir modalités du paiement) :

– le cahier des charges (notamment l'aptitude) daté et signé ;

– l'attestation signée du président de mon ASCE attestant que je suis retraité et à jour de la cotisation 2020.

NB : l'absence de l'une de ces pièces, regroupées dans le même envoi, rend la demande caduque (inscription, cahier des charges, attestation 2020, les chèques de paiement)

HÉBERGEMENT :

(en pension complète, vin compris et café le midi)

Je souhaite un hébergement en chambre pour 2 personnes : 470 €/personne

Personne seule : je souhaite partager une chambre à 2 lits, **précisez avec qui :** 470 €/personne

Nom : Prénom : ASCE

Je souhaite une chambre individuelle, supplément **140 €** /séjour 610 €/personne

TRANSPORTS :

1 - Arrivée au séjour :

Je viens en voiture : OUI NON

Je viens par SNCF : OUI NON

J'arrive à :h..... et souhaite être récupéré (e) à la gare de Saint-Chamond

2 – Le transport sur les lieux de randonnée chaque jour est assuré par vos soins

Je dispose d'une voiture : OUI NON

Possibilité de co-voiturage : OUI NON

MODALITÉS DE PAIEMENT :

Je m'inscris au séjour par l'envoi groupé à l'ASCE 42 de :

- soit deux chèques de 150 € et un chèque 170 € de **par personne pour une chambre double**
- soit deux chèques de 200 € et un chèque de 210 € pour une **chambre individuelle**
établis à l'ordre de l'ASCE 42

L'encaissement de ces chèques se fera en 3 fois (entre le 25 et le 30 des mois d'avril, mai et juin 2020)

En cas de désistement intervenant après le 31 juillet 2020, les sommes versées ne pourront plus être remboursées.

Il appartient à chacun s'il le souhaite de souscrire à une assurance individuelle annulation auprès de la compagnie d'assurance de son choix.

Pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir sur ce séjour, vous pouvez contacter :

Dominique BATISSE Tél. 06 86 57 71 16

Documents à retourner à l'ASCE 42 avant le 15 avril 2020

Fait à

le

Signature de l'adhérent précédée de la mention « lu et approuvé »

DDT DE LA LOIRE
ASCE 42 – Séjour Randonnées Pédestres 2020
local de la permanence (4e étage)
À l'attention de Dominique BATISSE
2 Avenue Gruner CS 90 509
42 007 SAINT ETIENNE CEDEX 1

CAHIER DES CHARGES

SÉJOUR RANDONNÉE PÉDESTRE ACTIFS LIBÉRÉS

DU 26 SEPTEMBRE AU 03 OCTOBRE 2020

Les interlocuteurs des randonneurs sont :

- L'ASCE 42 organisatrice, représentée par **Marie-jo LUGNIER, Présidente** ,
- **Dominique BATISSE**, Tel 06 86 57 71 16 – courriel : dominique.batisse@orange.fr
- **Marie-jo LUGNIER**, Tel 04 77 23 71 09 – courriel : marie-jo.lugnier@loire.gouv.fr
- **Permanence ASCE** , Tel 04 73 43 81 57 – courriel : Permanence.ascee42@i-carre.net

Esprit du séjour :

- Le séjour s'adresse uniquement à des retraités adhérents des ASCE, à jour de leur cotisation 2020.
- Les animations principales sont constituées par des randonnées de bon niveau, d'une distance variant entre 12 et 18 kms pour des dénivelés variant entre 400 et 1000 m. Chaque journée aura des caractéristiques différentes.
- Le nombre de randonneurs retenus par Région ne devra pas être supérieur au tiers des participants, en recherchant un équilibre entre les départements.
- Le groupe est limité à 55 personnes et sera encadré par deux moniteurs diplômés d'État..

Engagement des candidats randonneurs :

Chaque randonneur s'engage sous sa propre responsabilité individuelle : il déclare sur l'honneur avoir l'expérience, la capacité physique et l'entraînement à la pratique de la randonnée.

Documents à produire avant le 15/04/2020 :

- La fiche d'inscription remplie et signée accompagnée du règlement.
- Le présent Cahier des Charges signé, valant son acceptation et son approbation.
- L'attestation du président de l'ASCE d'appartenance pour 2020 (exemplaire joint à faire compléter).
- Un certificat médical ayant une validité de moins de un an à la date du séjour portant la mention « non contre indication à la pratique de la randonnée pédestre en moyenne montagne » (cf article L.231-2 du code du sport et règlement de la fédération française de randonnée).

Équipements personnels spécifiques :

- Intégralité de l'équipement nécessaire à la marche (chaussures de marche, sac à dos, cape de pluie, vêtements adaptés à la météo)
- Chaque participant devra penser à apporter les récipients nécessaires au pique-nique (verre + gourde + contenant) afin d'éviter l'utilisation de verres et bouteilles en plastique
L'hébergeur ne fournira pas les équipements nécessaires au pique-nique.
- Véhicule personnel : si le participant s'est porté volontaire pour le co-voiturage, lors des déplacements liés aux randonnées, il atteste disposer des assurances adéquates et s'engage à une utilisation de son véhicule à tour de rôle.

Obligations de sécurité, consignes :

- Suivre (et non dépasser) pendant tout le circuit les animateurs de la journée, sauf dispositions spéciales et décisions de ceux-ci.
- Ne pas quitter le groupe pour prendre des raccourcis ou changer d'itinéraire.
- Ne pas être accompagné d'animaux.
- Ne s'isoler, en cas de nécessité, qu'en prévenant et laissant un objet bien en vue (bâton, sac...).
- Respecter le code de la route, notamment la circulation en groupe de piétons sur le bord droit de la chaussée.

Engagements de l'ASCE 42 :

- S'assurer que les candidats ont retourné et signé le présent cahier des charges.
- Vérifier que les candidats sont bien adhérents d'une ASCE.
- Exiger le certificat médical et vérifier l'aptitude indiquée.
- Diffuser la liste des participants avec leurs coordonnées et particulièrement leur numéro de téléphone portable ainsi que celui des accompagnateurs.

Engagements du représentant légal :

- Avoir préalablement reconnu toutes les randonnées proposées.
- Présenter, pour chaque randonnée, la veille, un descriptif du circuit précisant les difficultés éventuelles et distribuer, autant que possible, des plans du circuit prévu.
- Disposer d'une trousse de 1^{er} secours, des moyens de communication, des numéros de téléphone d'urgence, des cartes des circuits...

Fait à
Le

L'ASCE 42
Le représentant local

Signature
du (des) participant (s)
Préciser les noms, précédée
de la mention « lu et approuvé »

SÉJOUR RANDONNÉE PÉDESTRE ACTIFS LIBÉRÉS
DU 26 SEPTEMBRE AU 03 OCTOBRE 2020 DANS LA LOIRE

ATTESTATION DU PRÉSIDENT
DE L'ASCE D'ORIGINE

(à joindre obligatoirement à la fiche d'inscription)

M. Mme.....Président de l'ASCE

Atteste que :

M. Mme.....

Domicilié à

N° carte ASCE

Est bien retraité adhérent de l'ASCE....., à jour de sa cotisation 2020.

Fait à

Le.....2020

Signature

NB : l'absence d'attestation rend la demande caduque